

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Juillet 2023 – Avril 2024



LES 3 COLONNES
Du maintien au domicile

Sommaire

01	Pôle Relation Seniors	3
	Chiffres clés : demande de financement	4
	Parcours de la demande	5
02	Pôle Expertise Sociale & Immobilière	6
	Du côté de nos bénéficiaires	7
	Interventions réalisées en Viager Solidaire	13
	Chiffres clés	14
03	Pôle Coordination Sociale	15
	Pour nos bénéficiaires	16
	Aides mises en place	17
	Animations collectives	18
	Le matériel mis en place	19
04	Pôle Coordination Immobilière	20
	Rénovation énergétique & Aménagement de logements	21
05	10 ans d'action	22

Pôle Relation Seniors

Le pôle Relation Seniors joue un rôle essentiel dans le processus de financement de nouveaux Bénéficiaires pour la coopérative. C'est le point d'entrée pour toutes les personnes désireuses de se renseigner sur le Viager Solidaire.

Ce premier contact permet de fournir aux appelants des informations claires et précises sur le fonctionnement du Viager Solidaire et de la coopérative, mais également d'esquisser les besoins de la personne en recueillant des informations sur elle-même, ses attentes, ses exigences et son logement.



Le pôle Relation Seniors, en tant que porte d'entrée pour le Viager Solidaire, est déterminant dans l'accueil et l'orientation des futurs Bénéficiaires

Chiffres clés : demande de financement

Juillet 2023 – Avril 2024



23 728

appels sortants et entrants



46H

consacrées en moyenne chaque semaine aux renseignements des seniors

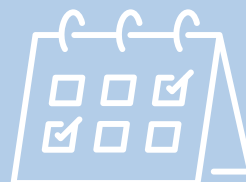


58 442

heures passées au téléphone par tous nos coopérateurs

12

personnes en moyenne sont renseignées chaque jour



Parcours des demandes de financement

Juillet 2023 – Avril 2024



2 366

contacts représentant un patrimoine connu de 974 676 518 €



849

personnes éligibles représentant un patrimoine connu de 469 259 569 €



429

rendez-vous potentiels représentant un patrimoine de 318 946 800 €



322

rendez-vous réalisés représentant un patrimoine de 167 815 000 €

Pôle Expertise Sociale & Immobilière



Au sein du pôle Expertise Sociale et Immobilière, les enquêteurs assurent un suivi personnalisé des candidats au Viager Solidaire, en alliant visite à domicile et évaluation approfondie des besoins sociaux et immobiliers pour une expertise complète et sur-mesure.

Les enquêteurs sociaux et immobiliers qui font partie du pôle Expertise Sociale et Immobilière prennent le relais du pôle premier contact pour les personnes qualifiées qui souhaitent aller au-delà des simples informations sur le Viager Solidaire. Ils prennent rendez-vous pour rencontrer directement les personnes intéressées chez elles. Ce rendez-vous a une double dimension, à la fois sociale et immobilière.

L'aspect social occupe une place prépondérante lors de l'entretien, permettant de se renseigner sur la personne, sa vie, son entourage, son état de santé, ses besoins, ses attentes ainsi que sur toutes ses interrogations.

Ce n'est qu'en second lieu que l'aspect immobilier prend place avec la visite du bien et la collecte de tous les documents nécessaires, afin de permettre à l'enquêteur de réaliser son expertise de la manière la plus précise possible.

Du côté de nos Bénéficiaires

Juillet 2023 – Avril 2024

+ 133
nouveaux Bénéficiaires

Par âge :

80 ans en moyenne

+ Le plus âgé : **98** ans

— Le moins âgé : **74** ans

Par genre :

♀ 75 Femmes

♂ 58 Hommes

Du côté de nos Bénéficiaires

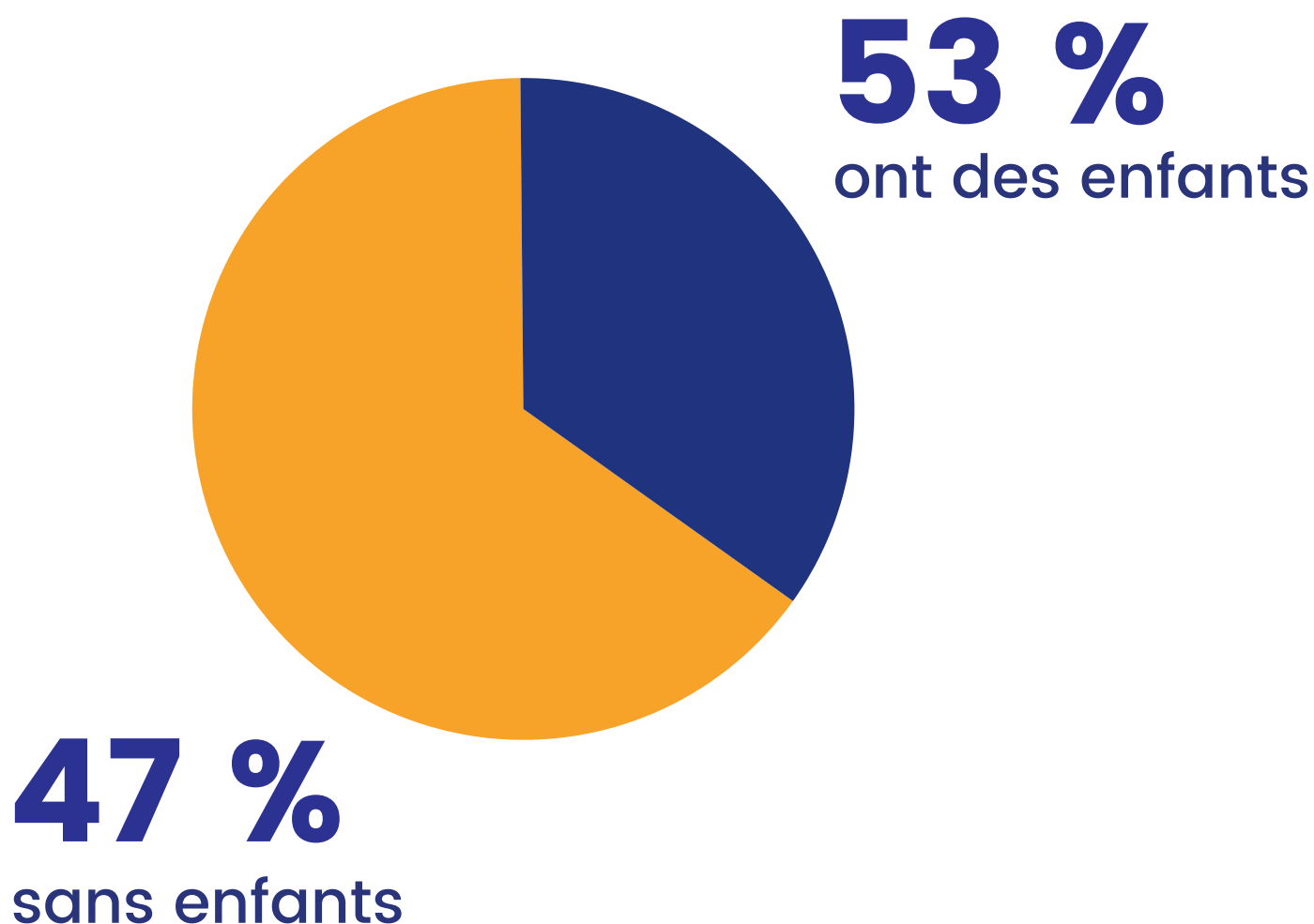
Par situation :



35
couples



63
personnes seules



Du côté de nos Bénéficiaires

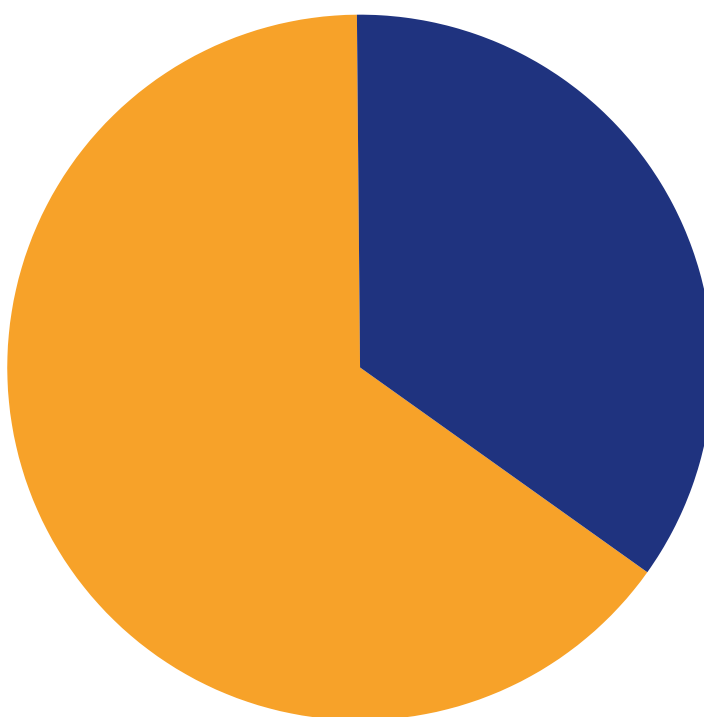
Groupe Iso-Ressources (GIR)

Il vise à déterminer le degré de perte d'autonomie de la personne, en prenant en compte différents critères tels que sa capacité à réaliser les actes essentiels de la vie quotidienne (se laver, se déplacer, s'alimenter, etc.).

Le GIR est classé en six niveaux, allant du GIR 1 (perte d'autonomie la plus importante) à GIR 6 (perte d'autonomie la plus faible).

53 %

GIR 5 à 6
représentant 70
personnes



47 %

GIR 1 à 4 représentant 63 personnes

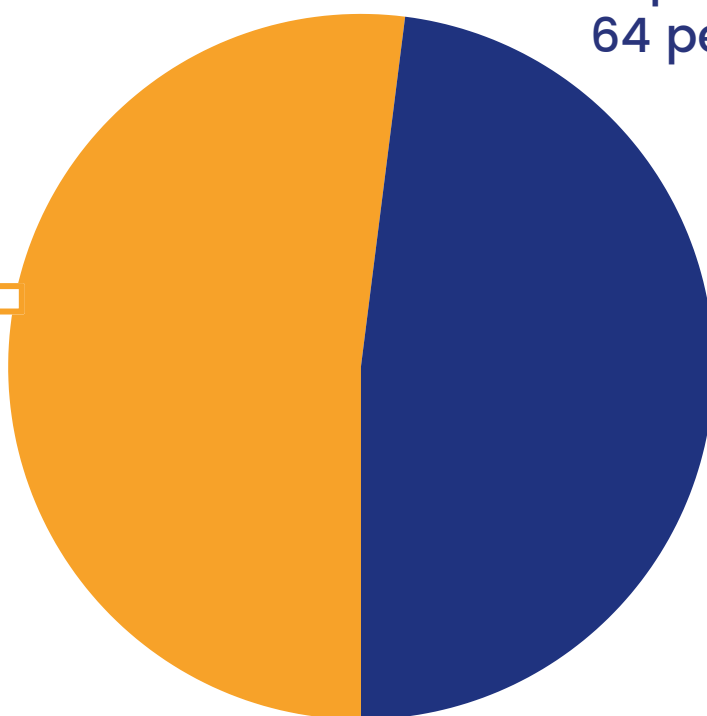
Du côté de nos
Bénéficiaires

Personnes Économiquement Fragiles (PEF)

Les Personnes Économiquement Fragiles (PEF) sont un groupe de population qui se caractérise par une situation financière précaire et vulnérable.

**Bénéficiaire
dont les
revenus sont
sous le
plafond fixé
par le mandat
SIEG***

*Mandat de Service d'Intérêt
Économique Général (SIEG)
permettant de se prévaloir des
dispositions de l'article 199 terdecies
-0 AB du CGI



48 %

Représentant
64 personnes

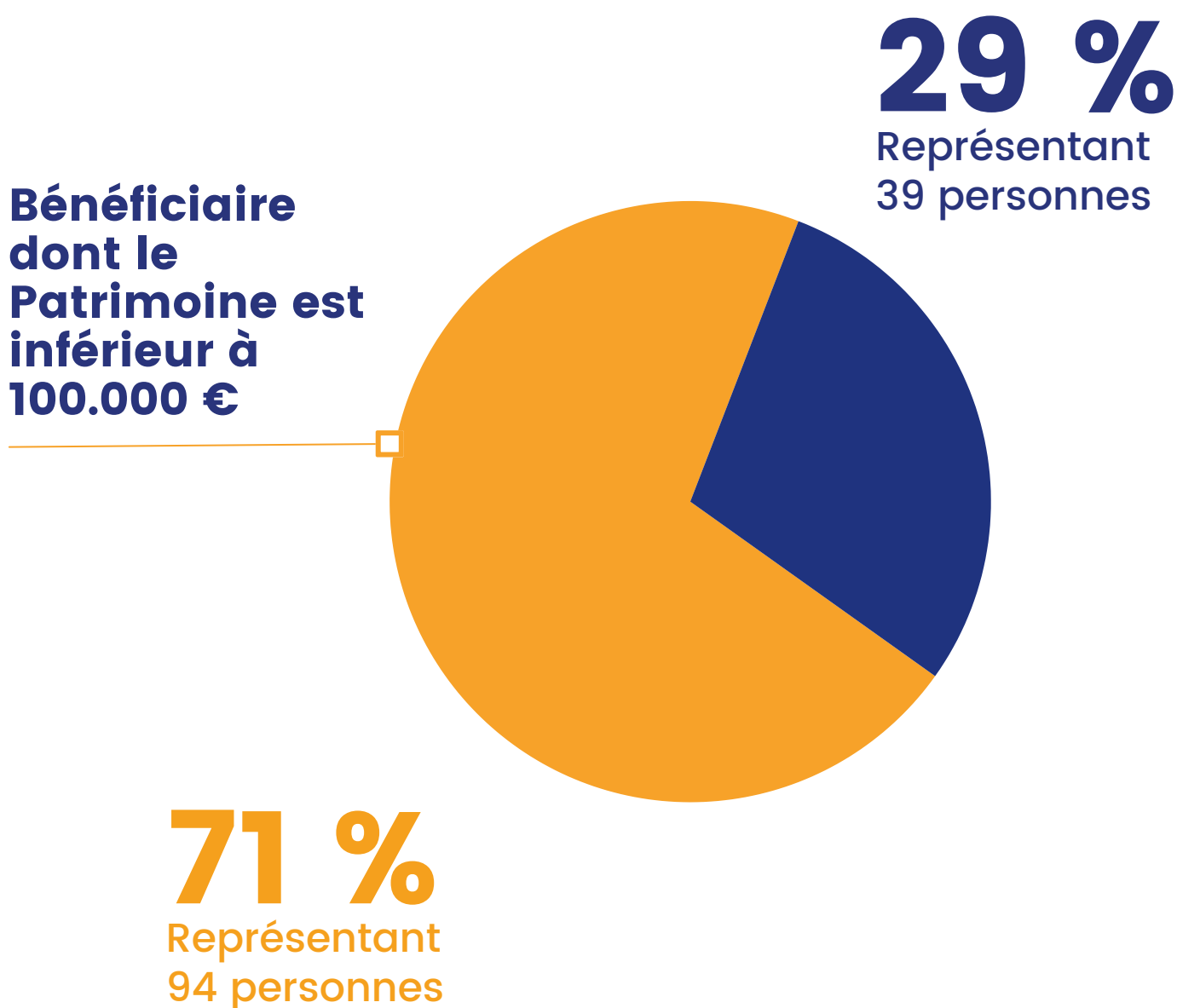
52 %

Représentant
69 personnes

Du côté de nos Bénéficiaires

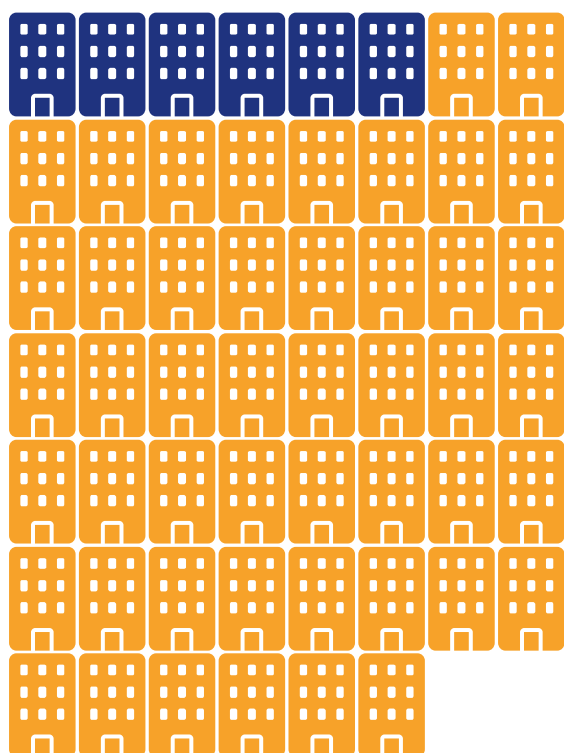
Patrimoine (PAT)

le Patrimoine (PAT) désigne l'ensemble des biens matériels et immatériels, ainsi que des droits et obligations, possédés par une personne, une famille, une entreprise ou même un pays.



Du côté de nos
Bénéficiaires

Répartition par logements



45 %

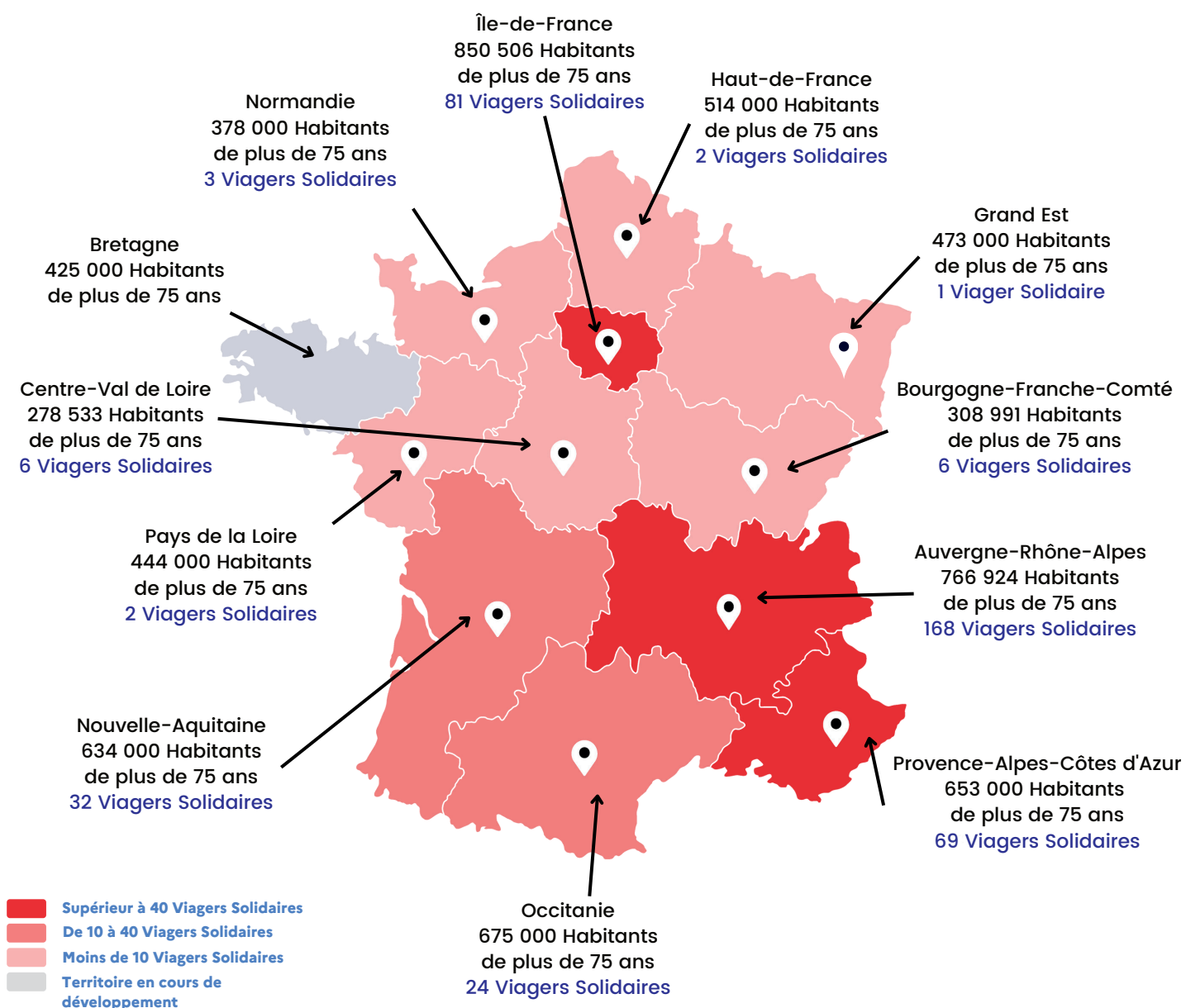
Représentant 45
appartements



55 %

Représentant
55 maisons

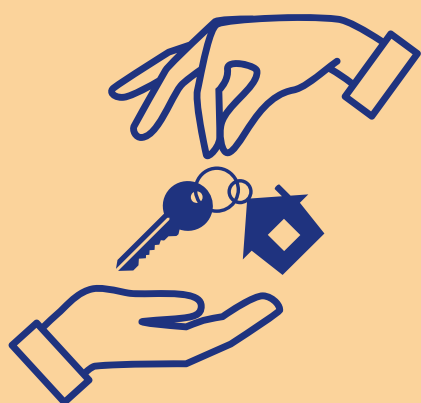
Carte des interventions en Viager Solidaire depuis 2013



Total Bénéficiaires : 497
Total Viagers Solidaires : 394

Chiffres clés

Juillet 2023 – Avril 2024



100

achats réalisés



41
achats en cours



22
millions €
Bouquets versés



58
mille €
de rentes versées / mois

3
mille €
de loyers perçus / mois



52 millions €
de valeur vénale

Pôle Coordination Sociale

Le Pôle de Coordination Sociale est l'un des piliers fondamentaux du concept de Viager Solidaire, et c'est ce qui le distingue des viagers classiques grâce à son accompagnement social.

Les Coordinateurs sociaux sont là pour écouter et suivre nos Bénéficiaires en évaluant leurs besoins et en trouvant des solutions à leurs demandes.

Ce pôle s'occupe de conseiller nos Bénéficiaires sur les aides à domicile existantes et sur l'aménagement possible de leur logement en réponse à leurs besoins en terme de maintien à domicile.



Le Pôle de Coordination Sociale offre un soutien distinctif et continu à travers un accompagnement social sur mesure, guidant nos Bénéficiaires vers les ressources et adaptations nécessaires pour un confort optimal à domicile.

Pour nos Bénéficiaires

Juillet 2023 – Avril 2024

Pour une Coordinatrice Sociale

146

Visites individuelles
effectuées

21

Assistants vocaux
remis



1 800

Appels passés

Aides mises en place

Juillet 2023 – Avril 2024



453
heures par trimestre

soit :

1 812
heures par an



5

contrats de télé-assistance mis en place

+

8

nouveaux Bénéficiaires ont souscrit au portage de repas

+

46

dossiers administratifs réalisés

Animations collectives

Juillet 2023 – Avril 2024



8 700 €

montant des animations collectives

33



animations collectives ont été réalisées :

réalisées :

repas

Coopératifs,

activités

sportives et

mémoire



13

trajets réalisés grâce au transport collectif mis en place

516



cartes

d'anniversaires ont été envoyées

Mises en place de matériels

Juillet 2023 – Avril 2024



3
monte-escaliers



16 +
fauteuils releveurs



12 +
lits médicalisés



4 +
fauteuils roulants loués

Pôle Immobilier

Le pôle de Coordination Immobilière se concentre sur deux principaux domaines : l'accompagnement immobilier pendant l'occupation des logements par les bénéficiaires et la gestion des logements après leur libération.

En cas de problèmes nécessitant d'importants travaux, c'est à la coopérative d'intervenir. Ce pôle assure également les relations avec les syndicats et règle les frais de copropriété, une partie étant refacturée aux bénéficiaires.

Après la libération du logement par les bénéficiaires, la coopérative en récupère la pleine propriété. Avant toute mise en vente ou location, des travaux sont effectués dans les logements en mauvais état ou avec une faible performance énergétique pour se conformer à la loi Climat et Résilience.



Le pôle de Coordination immobilière gère l'accompagnement des bénéficiaires pendant l'occupation des logements, ainsi que la gestion et la mise en vente ou location des logements après leur libération, en veillant à leur rénovation énergétique et à une approche solidaire dans le choix des occupants.

Rénovation énergétique

Juillet 2023 – Avril 2024



2 maisons

en cours de rénovation
énergétique

Isolation, installation de nouveau mode
de chauffage, ballon thermodynamique

Passage de la lettre F à la lettre C grâce
à ces travaux.



24 040 € + 26 876 €
Investissement avant prime CEE*

=
50 916 €
de travaux

*Certificats d'Économie d'Énergie

9



dossiers sont en cours
d'étude pour mise en
œuvre sur 2024/2025.

Aménagement de logement

Le pôle de Coordination Immobilière met en place des aides sur
le suivi d'amélioration de confort des logements.

Par exemple, une demande d'aide a été faite auprès de SOLIHA
pour améliorer deux salles de bain.

10 ans d'actions



394

Interventions réalisées
en Viager Solidaire



497

bénéficiaires



69 millions d'euros

Bouquets versés



244 357 €

mensuel

Rentes versées



147 millions €

Valeur de l'actif immobilier

+ de 5 000

Financeurs Solidaires



Nos partenaires institutionnels





LES 3 COLONNES
Du maintien au domicile

LE VIAGER SOLIDAIRE[®]

Au service du maintien au domicile



**La SCIC Les 3 Colonnes du maintien au domicile,
Le Viager Solidaire,
8 route de champagne, 69130 Écully
04 78 47 70 25
contact@3colonnes.org
www.viager-solidaire.fr**